

La Ligue des droits de l'homme dénonce la condamnation de l'islamologue Saïd Djabelkhir

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), dénonce, dans un communiqué urgent, la condamnation de l'islamologue Saïd Djabelkhir à trois de prison ferme.

»Scandaleux, l'islamologue Saïd Djabelkhir vient d'être condamné sans dépôt pour ses écrits, par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger à 3 ans de prison ferme assorti d'une amende de 50 000 Da, pour offense à l'islam suite à une plainte déposée par un enseignant universitaires », écrit LADDH.

La LADDH tout en exprimant sa pleine solidarité avec l'islamologue, réitère sa demande de respect des libertés de recherche académique, d'expression et d'opinion, elle rappelle au gouvernement le respect de ses obligations contenues dans les conventions internationales ratifiées par l'Algérie dont le pacte international des droits civils et politiques.

La LADDH refuse à ce que les salles des tribunaux se substituent aux amphithéâtres des universités, à ce les tribunaux se transforment en tribunaux d'inquisition.

La LADDH dénonce la criminalisation des idées, du débat et de la recherche académique pourtant garanties par la Constitution